



# Commune d'HAUTELUCE

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 MAI 2019

### CONVOCACTION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux mai, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE

Date de la convocation 16 mai 2019

Nombre de conseillers municipaux en exercice 14

Nombre de conseillers municipaux présents 10

### PRESENCES AU CONSEIL MUNICIPAL

**Présents** : Mesdames Victoire BRAISAZ, Mireille GIORIA, Evelyne PROVINSIAL,  
Messieurs Jérôme BEJUIS, Bernard BRAGHINI, Guy BRAISAZ, Xavier DESMARETS, Léon GROSSET-JANIN, Bertrand JOGUET-RECORDON, Léopold PICHOL-THIEVEND,

**Excusés représentés** : Madame Josiane TERCINET représentée par M. Bernard BRAGHINI, Monsieur Jean-Paul BRAISAZ représenté par Mme Mireille GIORIA, Monsieur Jean-Luc COMBAZ représenté par M. Bertrand JOGUET-RECORDON

**Absent** : Frédéric BOULANGER

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, conformément à l'article L.2121.15 du Code des Communes.

Monsieur Bernard BRAGHINI a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

*Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures*

**Le compte-rendu et les délibérations afférentes à la séance du 11 avril 2019 sont approuvés à l'unanimité.**

**Madame le Maire sollicite le conseil municipal pour ajouter deux points à l'ordre du jour :**

- Règlement facture Transport lisier par la CUMA
- PEDT plan mercredi
- 

**Le point n° 2 de l'ordre du jour est rapporté à un conseil municipal ultérieur.**

### ORDRE DU JOUR :

#### Ordre du jour n° 1 - TRAVAUX

Plusieurs publications sont en cours :

- Appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre de la Halle
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux du groupe scolaire
- Appel d'offre pour la location des engins de déneigement
- Réfection de voiries
- Fleurissement de la commune ...

#### Ordre du jour n° 2 – MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM

Ce point est rapporté à une prochaine réunion de conseil municipal

#### Ordre du jour n° 3 – IMMEUBLE DE LA POSTE

Suite aux relances du service immobilier de la Poste qui souhaite régulariser le foncier de l'emprise du bâtiment,

Madame le Maire fixe une date de réunion.

#### **Ordre du jour n° 4 - DROITS DE PREEMPTION**

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, plusieurs ventes de biens sont soumises à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur son intention d'aliénation.

**Le Conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces ventes :**

Parcelle D 2452	Non bâti
Parcelles C 3000 – C 2998 – C 2996	Non bâti
Parcelle C 2953	Bâti sur terrain propre
Parcelles C 3023 – C 3031 – C 3034	Bâti sur terrain propre
Parcelle AC 111	Bâti sur terrain propre
Parcelle AD 9	Bâti sur terrain propre

#### **Ordre du jour n° 5 - TARIFICATIONS PRODUITS TOURISTIQUES**

Dans le cadre de la promotion touristique, le bureau de l'office du tourisme propose des animations et vend des itinéraires de randonnées.

Madame le Maire propose de demander une participation pour certaines activités.

**LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**- Accepte les tarifs proposés :**

	Prix de vente Public
• Concerts	8 €/pers. – gratuit pour les enfants en dessous de 12 ans
• Ateliers	5 €/pers. - gratuit pour les enfants en dessous de 12 ans
• Tennis	9 €/h – 40 €/6 heures – 50 €/saison
• Topo-guide Balades en Beaufortain	3.50 €
• Carto-guide Randonnée en Beaufortain	7.50 €
• Topo VTT en Beaufortain	3 €
• Topo cyclo en Beaufortain	3 €
• Guide de la Haute-route	8.50 €
• Topo-guide Trail en Beaufortain	3 €
• Visite groupe Ecomusée	98 € (hors horaire d'ouverture de l'écomusée)
• Autocollants Hauteluze	1 €

- Autorise l'encaissement des recettes correspondantes par la régie de recette « vente de produits touristiques »
- CHARGE Madame le Maire de la mise en œuvre et signature des pièces à intervenir.

#### **Ordre du jour n° 6 - PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, FIXE**

Le montant de la participation au fonctionnement de l'école primaire pour l'année 2019 à hauteur de 2939 €

Soit 313 € par classe (pour 3 classes = 939 €)

40 € par élèves (pour 50 élèves + 2000 €)

#### **Ordre du jour n° 7 – ADHESION USAPR**

L'USAPR (Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales) joue un rôle important pour faire entendre les voix des territoires auprès des instances nationales dans le cadre de la prédation.

Le seuil de viabilité de l'espèce loup est atteint et il faut donc revoir le Plan National Loup et des activités d'élevage.

Afin d'assurer ses missions, et conformément à ses statuts, l'USAPR fait un appel à cotisation auprès des communes qui souhaitent adhérer.

**Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés souhaite adhérer à l'USAPR et charge Madame le Maire du règlement de la cotisation fixée pour 2019 à 200 €**

## **Ordre du jour n° 8 – COTISATION ASDER**

Afin d'asseoir l'ancrage local de l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables) et permettre à cette association de poursuivre l'accompagnements vers plus de transition énergétique dans les territoires savoyards,

**Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés valide l'adhésion à l'ASDER et charge Madame le Maire du règlement de la cotisation fixée pour 2019 à 150 €**

## **Ordre du jour n° 9 – TRANSPORTS CUMA**

Dans le cadre de l'aide apportée aux agriculteurs, Madame le Maire propose d'honorer la facture de la CUMA pour le transport de lisier.

Suite au contrôle de la facture par la commission agriculture, le conseil municipal accepte la prise en charge des frais de transports de lisier et de fumiers par la CUMA, conformément à la convention contractée avec ces derniers soit, une aide de 5€ le mètre cube transporté pour la fumure des alpages. L'aide totale s'élève à 5620 € pour 10 éleveurs.

## **Ordre du jour n° 10 – RESSOURCES HUMAINES**

Il est proposé de renouveler par un avenant pour une durée de trois ans la convention avec le centre de gestion pour une aide à l'établissement des dossiers de retraite.

Le conseil est informé de la démission de Monsieur RICKAL. Une publication sera faite pour un recrutement. Madame Annie BICH assurera l'entretien des espaces verts (fleurissement) chaque mercredi du 29 mai au 03 juillet puis à hauteur de 25 heures par semaine durant l'été.

Le poste de chargé de mission tourisme est toujours vacant suite à deux défections successives de candidats.

## **Ordre du jour n° 11 – PLAN MERCREDI - PEDT**

Dans le cadre du Plan Mercredi, les quatre communes du Beaufortain se sont regroupées afin de proposer une organisation d'activités pour l'ensemble des enfants des écoles.

Les familles s'acquitteront d'une participation calculée sur la base de leur quotient familial (entre 5 et 14 €), une part est financée par la Caisse d'Allocations familiales, et le solde est à la charge des communes.

Il est proposé une répartition avec une part fixe de 677.83 € pour chaque commune puis 4 € par jour et par enfant. Une navette gratuite sera mise en place pour le transport des enfants à partir des villages. La capacité d'accueil est de 20 enfants par mercredi. Le centre Social AAB est en charge de la mise en œuvre de ce PEDT.

**Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, valide les conditions de mise en place de ce PEDT. Bilan de fonctionnement et clause de revoyure si besoin à la fin du premier trimestre.**

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Préparation du bureau de vote pour les élections européennes
- Les élus soulignent la bonne organisation et la réussite du Comice agricole

La date du prochain conseil municipal est fixée au 26 juin à 20 heures

